

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 45 (1974)  
**Heft:** 11

**Artikel:** La Députation jurassienne 1922-1974 : approche statistique  
**Autor:** Kohler, François / Prongué, Bernard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824756>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Députation jurassienne 1922-1974

## Approche statistique

par François KOHLER et Bernard PRONGUÉ

### Introduction

*La connaissance de la vie politique est la résultante d'un faisceau de démarches analytiques complémentaires portant notamment sur les institutions, les partis et le système politique envisagé globalement, mais aussi les forces sociales, les courants idéologiques et les hommes qui agissent dans et sur ces structures. Ces derniers constituent le personnel politique, au sein duquel on peut distinguer diverses catégories : parlementaires, personnel administratif, militants politiques, etc. La catégorie des parlementaires est la plus accessible à la recherche, car elle est aisément identifiable. Tant aux Etats-Unis qu'en Europe, la sociologie parlementaire a fait l'objet de nombreuses recherches, les plus récentes utilisant les techniques d'enquête. Un bon exemple de ce genre de travaux est fourni par L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920 et 1920-1968, ouvrages collectifs publiés sous la direction d'Erich Gruner<sup>1</sup>. En revanche, les*

*Grands Conseils cantonaux, champs d'investigation adéquats pour des études comparatives, n'ont guère attiré l'attention des politologues helvétiques jusqu'à maintenant<sup>2</sup>.*

*L'intention des auteurs n'est pas de combler, même partiellement, ce vide. Au cours de leurs recherches personnelles, préparation d'une thèse de doctorat pour l'un et enseignement de l'histoire jurassienne à l'Université de Berne pour l'autre<sup>3</sup>, les auteurs ont amassé un certain nombre de renseignements épars sur les députés jurassiens au Grand Conseil. Afin d'éviter à d'autres les mêmes démarches, souvent fastidieuses, ils ont jugé utile de réunir ces données dans une publication qui deviendrait un ouvrage de référence pour toutes les personnes qui, à titre privé ou professionnel, s'intéressent à la vie politique du Jura<sup>4</sup>. La présente étude constitue, pour une analyse sociologique de la Députation jurassienne et du Grand Conseil bernois, une base de départ, dont il importe de préciser les contours.*

<sup>1</sup> Gruner E. et Frei K. : « L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920 ». Berne, 1966, 2 vol., tableaux et graphiques. — Gruner E. : « L'Assemblée fédérale suisse 1920-1968 ». Berne, 1970, 287 p., tableaux.

<sup>2</sup> A notre connaissance, aucune recherche importante consacrée à la sociologie d'un ou plusieurs parlements cantonaux n'a été publiée. Toutefois, le Grand Conseil vaudois a été étudié dans un chapitre de l'ouvrage : Ruffieux R. : « Les élections au Grand Conseil vaudois de 1913 à 1966 ». Lausanne, 1974, 305 p.

<sup>3</sup> Les travaux de séminaire du printemps 1974 furent principalement consacrés à l'étude des parlementaires de 1831 à 1922. Ils soulevèrent de nombreux problèmes : difficultés provenant de l'état des sources et des élections au système majoritaire à deux tours, question de l'appartenance politique des députés au milieu du XIXe siècle.

<sup>4</sup> Pour la littérature concernant la vie politique dans le Jura, on se reportera à la « Bibliographie jurassienne 1928-1972 ». Porrentruy, 1973, pp. 34, 37-55, 322-328, ainsi qu'à la bibliographie annuelle 1973 qui a paru dans les « Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1974 ». Voir également « La vie politique dans le Jura 1893-1950 ». Colloque... sous la direction de B. Prongué, Moutier, 1971, paru dans les « Actes 1971 » et aussi en tiré-à-part ; Prongué B. : « Histoire populaire du Jura (1943-1973) ». Porrentruy, 1973, 64 p.

Ses limites chronologiques sont dictées par le mode d'élection et l'état des sources officielles<sup>5</sup> : 1922 marque l'introduction de la représentation proportionnelle (RP) ; avant celle-ci, aux XIX<sup>e</sup> siècle surtout, certaines indications font défaut et leur recherche nécessiterait beaucoup de patience. Quant au cadre géographique, les auteurs s'en sont tenus au Jura, tel qu'il a été défini dans la Constitution cantonale en 1950, à savoir les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, La Neuveville et Porrentruy.

Enfin, au point de vue méthodologique, il ne s'agit pas d'une analyse sociologique mais d'une approche statistique des données biographiques fournies par les publications officielles pour l'ensemble des députés : nom, prénom, année de naissance, lieu de domicile, profession, appartenance politique, dates d'entrée en fonction et de fin du mandat. Toutes ces indications figurent dans les listes nominatives placées en annexes, avec les tableaux statistiques et synoptiques qui permettent de suivre, pour chaque district, les modifications dans l'éventail politique et la succession des députés.

Pour l'analyse, la « Députation jurassienne 1922-1974 » est observée tantôt sous un aspect synchronique, tantôt dans une perspective diachronique, selon les caractéristiques qu'on veut mettre en évidence. Dans le premier cas, on a pris les 226 députés ayant exercé leur fonction dans la période considérée. Cette définition, si elle a le mérite d'englober la totalité des parlementaires, présente l'inconvénient de ne pas tenir compte de la durée des mandats. Afin d'examiner l'évolution dans le temps, il faut considérer les 14 députations élues successivement, soit 461 mandats au total. Dans ce cas, un député apparaît autant de fois qu'il a été élu, mais, en revanche, les députés entrés en cours de législature ne sont pas inclus. En outre, pour simplifier la présentation de certains tableaux,

les auteurs se sont permis de rattacher les mandataires chrétiens-sociaux indépendants et libéral-radical indépendant à la famille politique dont ils sont issus.

A travers les tableaux et graphiques présentés, l'approche statistique laisse apparaître les principales caractéristiques de la Députation jurassienne : sa composition politique et celles des représentations de district ; sa structure socio-professionnelle et les différences, à ce point de vue, entre les fractions de partis ; la provenance de ses membres et les phénomènes de surreprésentation ou sous-représentation locale ou régionale ; enfin l'âge des députés, la durée des mandats et le degré de renouvellement de la députation. De propos délibéré, les auteurs ont restreint le commentaire et ont écarté certaines comparaisons apparemment moins significatives, comme l'âge ou le domicile des députés par partis ; ils ont également renoncé à faire appel à d'autres sources statistiques (démographiques, socio-économiques ou électorales), démarche qui les aurait entraînés hors du cadre qu'ils s'étaient fixé.

#### **Sigles des partis :**

- PLR : Parti libéral-radical jurassien
- PDC : Parti démocrate-chrétien du Jura
- PSJ : Parti socialiste jurassien
- PAB : Parti des paysans, artisans et bourgeois (actuellement Union démocratique du centre)
- PCSI : Parti chrétien-social indépendant
- PLRI : Parti libéral-radical indépendant

#### **I. Composition politique**

Depuis l'avènement de la démocratie représentative en 1831, le clivage entre les tendances libérales-radicales et libérales-conservatrices a dominé la vie politique jurassienne pendant une cinquantaine d'années. Vers la fin du siècle, les familles politiques donnent naissance à des partis. Les libéraux-radicaux s'orga-

<sup>5</sup> Il s'agit de l'« Annuaire officiel du canton de Berne », la « Feuille officielle du Jura bernois », du « Bulletin des séances du Grand Conseil » (Tagblatt...), des livraisons du Bureau cantonal de statistiques consacrées aux élections au Grand Conseil depuis 1922.

nisent au sein de l'Association populaire jurassienne, les conservateurs-catholiques forment l'Union des campagnes, qui deviendra le Parti démocratique catholique en 1903. Le Parti socialiste sera définitivement constitué en 1912 alors que la section jurassienne du PAB apparaîtra à la fin de la première guerre mondiale. La RP confirmera le quadripartisme, produit des luttes du Kulturkampf et des transformations socio-économiques de la révolution industrielle.

### 1. Mode de répartition des sièges

Jusqu'en 1922, la géographie politique du Jura se fondait sur la loi de 1869 qui divisait le pays en 11 cercles pour l'élection des députés au Grand Conseil selon le système majoritaire. A la suite de l'introduction de la RP pour le Conseil national, les autorités cantonales proposèrent au peuple bernois ce nouveau mode d'élection : la loi du 30 janvier 1921, acceptée à une nette majorité, fut complétée par un décret d'exécution du 10 mai 1921 et par une ordonnance du 25 janvier 1922, également inspirés de la

loi fédérale du 14 février 1919. Restait la question des circonscriptions électorales. Elle fut tranchée par le décret du 13 mars 1922 : les anciens cercles, trop petits, sont supprimés et remplacés par les districts. En revanche, le quotient électoral, inscrit dans la Constitution cantonale, demeurait de 3000 habitants. Le nombre des sièges était calculé sur la base du dernier recensement fédéral. Toute fraction restante supérieure à 1500 habitants, donnait également droit à un député.

Vu l'augmentation de la population, le peuple bernois accepta le 11 avril 1937 une modification de l'article 19 de la Constitution cantonale qui portait le quotient à 4000 âmes, mais réduisait la fraction restante à 500 au lieu de 1500. Le nombre des députés tomba de 228 à 184 pour l'ensemble du canton et de 38 à 31 pour la Députation jurassienne. Ce sont les grands districts qui accusent les pertes : deux parlementaires à Courtelary, Moutier et Porrentruy et un à Delémont.

Le 19 avril 1953, une nouvelle modification de l'article 19 est acceptée en vota-

Tableau I Répartition des sièges par districts

Année	Habitants	Quotient	Députation	Députation par districts <sup>2</sup>							
				C	D	F	L	M	N	P	
A 1920	116 692										
B 1922		3.000	39	9	6	3	3	8	2	8	
A 1930	113 095										
B 1934		3.000	38	8	6	3	3	8	2	8	
C 1938		4.000	31	6	5	3	3	6	2	6	
A 1941	112 078										
B 1942		4.000	30	6	5	2	3	7	1	6	
A 1950	119 761										
B 1954		(4.745) <sup>1</sup>	31	6	5	2	3	7	2	6	
A 1960	130 853										
B 1962		(5.263)	31	6	5	2	3	7	2	6	
A 1970	140 127										
B 1974		(5.818)	30	5	6	2	3	7	2	5	

A. Recensements fédéraux.  
 B. Nouvelle répartition de la Députation jurassienne.  
 C. Modification due à la révision constitutionnelle de 1937.

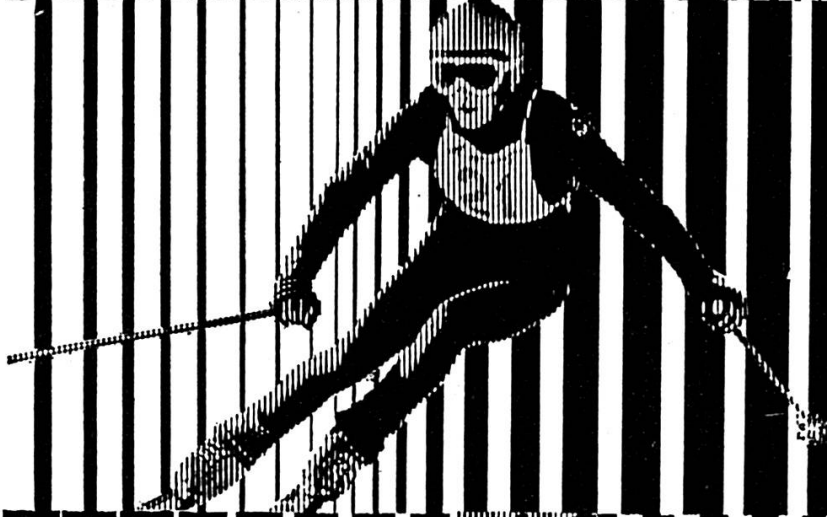
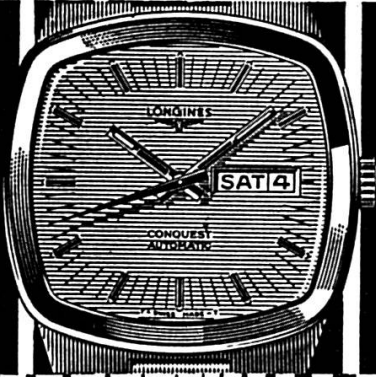
<sup>1</sup> Quotient pour la répartition des 169 sièges restants.  
<sup>2</sup> Initiales des districts.

# Nos bons hôtels du Jura

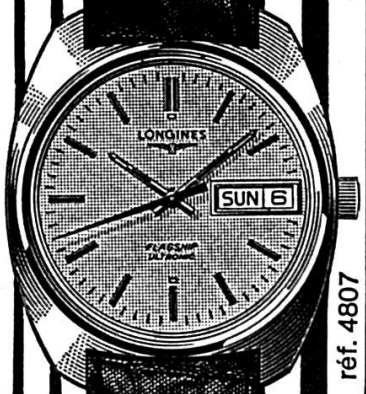
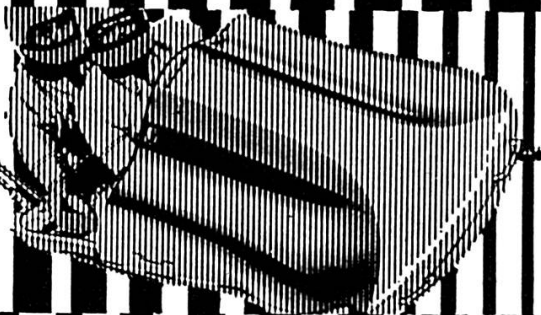
Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>BONCOURT</b>	<b>HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE</b> Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>066 75 56 63</b>
<b>DEVELIER</b>	<b>HOTEL DU CERF</b> Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) <b>066 22 15 14</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HOTEL SUISSE</b> Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) <b>032 93 10 37</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HOTEL OASIS</b> Chambres et restauration de 1 <sup>re</sup> classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) <b>032 93 41 61</b>
<b>LA NEUVEVILLE</b>	<b>HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU</b> Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) <b>038 51 36 51</b>
<b>PORRENTRUUY</b>	<b>HOTEL TERMINUS</b> Hôtel de 80 lits avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) <b>066 66 33 71</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HOTEL BELLEVUE</b> 100 lits, chambres (douche, W.-C.), Sauna, jardin d'enfants Locaux aménagés pour séminaires. Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	(Hugo Marini) <b>039 51 16 20</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HOTEL DE LA GARE ET DU PARC</b> Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) <b>039 51 11 21 / 22</b>
<b>SAINT-IMIER</b>	<b>HOTEL DES XIII CANTONS</b> Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) <b>039 41 25 46</b>

réf. 1526



réf. 1542



réf. 4807



Lk. Bubova/Pat.ESA

# LONGINES

A L'AVANT-GARDE  
DE LA MESURE ELECTRONIQUE  
DU TEMPS

1676



chronométrateur officiel  
des Championnats  
du Monde de Ski 1974

ST-MORITZ FALUN

tion populaire. Désormais le Grand Conseil bernois se compose de 200 députés. Chacune des 31 circonscriptions électorales a droit à un député. La répartition des 169 autres s'effectue ensuite selon les règles de la proportionnelle et sur la base des résultats du dernier recensement fédéral de la population. Cette nouvelle clé favorise les très petits districts comme La Neuveville qui retrouve ainsi ses deux députés.

Mais à côté des normes institutionnelles qui ont considérablement réduit la Députation jurassienne en chiffres absolus, la démographie a encore réduit son importance relative. L'évolution de chaque circonscription s'est opérée selon un rythme particulier.

Le premier, le district de Courtelary perd un député en 1934 à cause d'une courbe démographique descendante. Il est suivi en 1941 par les Franches-Montagnes (8339 h.) et de La Neuveville (4266 h.) qui n'ont plus une fraction restante suffisante (500 h.) pour maintenir leur troisième ou deuxième député. En revanche, le district de Moutier en gagne un grâce à cette possibilité. En 1954, malgré un mouvement démographique

ascendant dans tous les districts, la représentation reste la même par suite des nouvelles dispositions constitutionnelles, sauf La Neuveville qui en bénéficie.

Dès lors, pour maintenir sa représentation ou pour l'augmenter, une circonscription doit connaître un taux d'accroissement équivalent ou supérieur à la moyenne cantonale. Si en 1962, il n'y a pas de changement, il en va différemment en 1974. Les deux districts de Courtelary et Porrentruy perdent à nouveau chacun un député par suite de leur démographie stagnante. En revanche, Delémont en acquiert un de plus, ce qui lui permet de retrouver sa députation de 1922. A noter également que durant toute la période considérée, le district de Laufen est le seul à n'avoir pas varié, ce qui s'explique pas sa dimension et par une démographie en constante augmentation.

## 2. Force parlementaire des partis

Le tableau I donne la composition politique de la Députation jurassienne depuis l'entrée en vigueur de la représentation proportionnelle<sup>6</sup> :

Tableau II **Composition politique de la Députation jurassienne**

Année	PAB	PSJ	PLR	PLRI	PDC	PCS!	Total
1922	5	7	14		13		39
1926	6	6	15		12		39
1930	7	7	14		11		39
1934	7	9	12		10		38
1938	5	6	10		10		31
1942	4	5	10		11		30
1946	6	7	8		9		30
1950	3	8	10		9		30
1954	5	8	10		8		31
1958	5	6	11		8	1	31
1962	5	6	11		8	1	31
1966	5	6	9	1	9	1	31
1970	6	5	9	1	9	1	31
1974	5	6	9	1	7	2	30
1922/1974	74	92	152	3	134	6	461

<sup>6</sup> Pour la composition politique des députations de district, voir annexe A.

On remarque d'emblée que la vie politique jurassienne est caractérisée par la prépondérance des quatre grandes formations politiques qui dominent sur le plan fédéral : le Parti libéral-radical, le Parti démocrate-chrétien, le Parti socialiste et le Parti des paysans, artisans et bourgeois (actuellement Union démocratique du centre). Les 14 élections cantonales de 1922 à 1974 représentent 461 sièges à pourvoir par les hommes politiques du Jura. Leur répartition s'est opérée de la manière suivante :

Partis	Sièges	en %
PLR	155	34
PDC	140	30
PSJ	92	20
PAB	74	16
Total	461	100

Le Parti radical occupe donc le premier rang. On le retrouve en tête à chaque consultation, sauf en 1942 et 1946 où il est dépassé par le Parti démocratique

catholique, qui le suit de près sur l'ensemble de la période. Le Parti socialiste vient en troisième position, bien que sa représentation au Grand Conseil ait parfois été égale (1926, 1930) ou inférieure (1970) à celle du PAB. Aucune autre formation politique n'a réussi à forcer les portes de la Députation jurassienne avant 1958 : ni les Jeunes paysans en 1938 et 1942, ni le Parti du travail en 1946. Seules deux dissidences des partis traditionnels ont pu enlever chacune un siège : les chrétiens-sociaux indépendants dès 1958 à Delémont (deux en 1974), et les libéraux-radicaux indépendants à Moutier depuis 1966.

### 3. Représentation politique des districts

La répartition des sièges par partis et districts laisse apparaître des inégalités dans l'implantation géographique des partis et met en évidence la spécificité du jeu politique dans chacun des districts, qui sont plus que de simples circonscriptions électorales :

Tableau III Répartition des sièges par districts et partis

Districts	PAB	PSJ	PLR	PDC	Total	% du total des sièges
a) chiffres absolus						
Courtelay	21	35	36	2	94	20
Delémont	11	16	18	30	75	16
Franches-Montagnes	—	—	13	20	33	7
Laufon	—	2	14	26	42	9
Moutier	21	34	28	18	101	22
La Neuveville	17	—	8	—	25	6
Porrentruy	4	5	38	44	91	20
JURA	74	92	155	140	461	100
b) en %						
Courtelay	23	37	38	2	100	
Delémont	15	21	24	40	100	
Franches-Montagnes	—	—	39	61	100	
Laufon	—	5	33	62	100	
Moutier	21	33	28	18	100	
La Neuveville	68	—	32	—	100	
Porrentruy	4	6	42	48	100	
JURA	16	20	34	30	100	



Le Parti libéral-radical est la seule formation ayant réussi à faire élire des représentants dans tous les districts : le PDC, par contre, est absent de La Neuveville. Le PSJ et le PAB ont tous deux échoué aux Franches-Montagnes, alors que le Laufonnais est resté aussi réfractaire aux paysans que La Neuveville aux socialistes. Premier parti du Jura dans la période considérée, le Parti libéral-radical est également le seul à connaître un équilibre dans son implantation régionale avec environ un tiers des mandats dans chaque district. Quant aux autres formations, elles ont des points d'appui différents : au PDC solidement enraciné dans les districts catholiques (Delémont, Porrentruy, Franches-Montagnes et Laufon) s'oppose le PAB assez bien implanté dans les districts protestants (Moutier, Courtelary et surtout La Neuveville). La représentation politique des districts est aussi fonction de leur grandeur.

## II. Composition socio-professionnelle

On peut admettre, depuis l'introduction de la RP, que la composition politique de la Députation jurassienne reflète assez fidèlement la force relative des principaux courants qui se partagent l'opinion publique de l'ancien Evêché de Bâle. Mais, par sa composition sociale, la députation est-elle vraiment à l'image du peuple jurassien ? Vu l'influence des conflits d'intérêts sur la vie politique, la connaissance du statut social des personnes censées représenter le Jura à Berne est nécessaire. Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de faire une analyse sociologique très poussée de la Députation jurassienne. On doit se contenter pour le moment de répartir ses membres d'après leur activité professionnelle, afin de pouvoir répondre à trois questions importantes : dans quels milieux sociaux se recrutent les parlementaires ? Y a-t-il évolution ou stabilité dans la composition socio-pro-

Dans les quatre grands districts, où le nombre des mandats n'a jamais été inférieur à 5, la RP a permis l'élection de représentants de tous les partis ; par contre, dans les trois petites circonscriptions, où le nombre des mandats varie entre 1 et 3, on décèle une nette tendance au bipartisme, avec un parti majoritaire (PDC aux Franches-Montagnes et à Laufon, PAB à La Neuveville) et un parti minoritaire (PLR dans les trois cas). Mais cette opposition entre « grands » et « petits » districts doit être nuancée. Un bipartisme de fait caractérise également la vie politique ajoulote, ce qui distingue cette région de Courtelary (3 partis) et surtout de Delémont et Moutier (4 partis). La taille des circonscriptions influence la lutte des partis, mais les structures économiques, sociales et mentales sont plus explicatives du système politique de chaque district.

fessionnelle de la députation ? Peut-on établir des corrélations entre partis et professions ?

### 1. Structure professionnelle

Les 226 Jurassiens qui ont fait partie du Grand Conseil bernois de 1922 à aujourd'hui se répartissent en trois grandes catégories d'inégale importance<sup>7</sup> :

- |   |      |
|---|------|
| 1. professions indépendantes              | 58 % |
| 2. professions dépendantes<br>ou salariés | 36 % |
| 3. professions à caractère politique      | 6 %  |

La majorité des parlementaires provient donc des milieux indépendants : agriculteurs (19 % de l'ensemble), chefs d'entreprise (14,5 %), artisans et commerçants (11 %), avocats et notaires (10 %), autres professions libérales (3,5 %). Plus de la moitié des chefs d'entreprises sont des fabricants d'horlogerie.

<sup>7</sup> Pour le classement des professions, nous nous sommes inspirés des deux ouvrages de E. Gruner consacrés à l'analyse sociologique et statistique de l'Assemblée fédérale suisse de 1848 à 1920 et de 1920 à 1968. Voir tableau V.

Les salariés, qui formaient 73 % des personnes actives en 1930 et 89 % en 1970, fournissent à peine plus du tiers de tous les députés. Les enseignants sont relativement nombreux (13 %), les employés et ouvriers du secteur privé (horlogers, typographes, ouvriers d'usine) sont moins bien représentés (7,5 %); quelques cadres de l'industrie et du commerce (6 %), une dizaine de chefs de gare et de buralistes ou administrateurs postaux (5 %) et autant d'employés et de fonctionnaires communaux (4,5 %) ont également siégé à Berne.

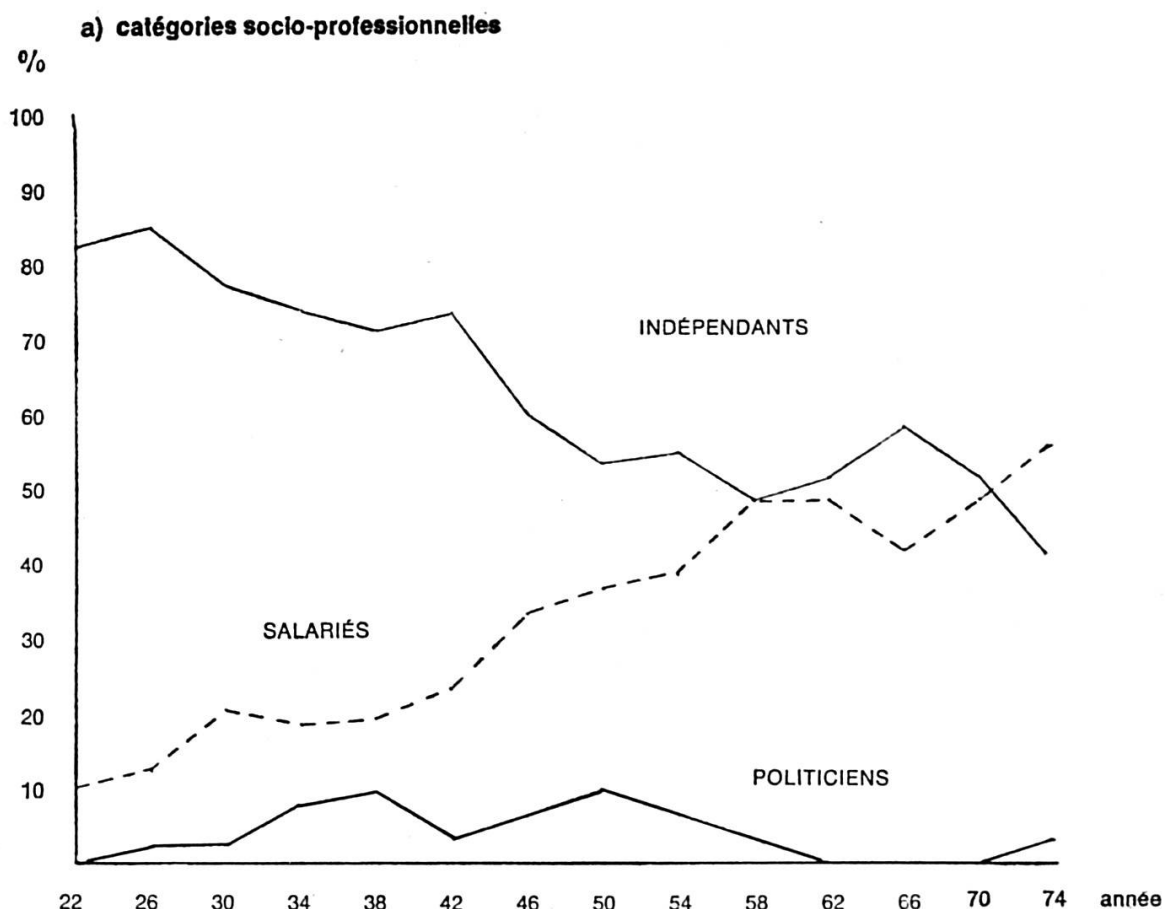
Parmi les députés, qui peuvent être considérés comme des politiciens de carrière, on dénombre 11 secrétaires et

employés syndicaux, dont Emile Giroud et Adolphe Graedel, d'une part; les rédacteurs du *Pays*, Jean Gressot et Jean Wilhelm, ainsi que l'actuel secrétaire de l'ADIJ, d'autre part.

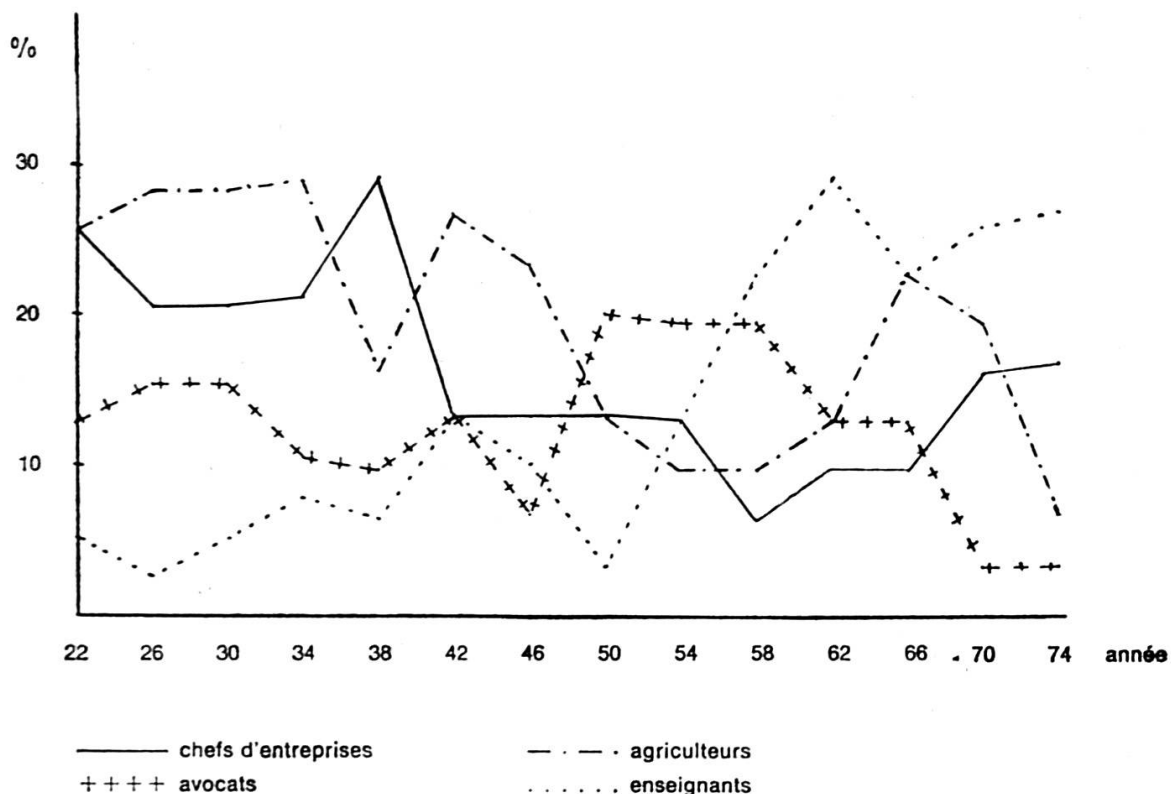
## 2. Evolution et points de rupture

Si pour l'ensemble de la période, les députés de professions indépendantes l'emportent nettement sur les salariés, l'évolution du rapport des forces ne s'opère cependant pas à l'avantage des premiers, comme le montre le graphique ci-dessous. De 8 à 1 en 1922, l'écart se réduit à 4 à 1 en 1934; en 1958, c'est l'égalité et en 1974 le rapport s'est inversé : 2 à 3.

Tableau IV Evolution de la structure socio-professionnelle



## b) professions les mieux représentées



L'augmentation de la représentation des salariés est la résultante de trois poussées successives : la première, dans la décennie qui suit la deuxième guerre mondiale, est essentiellement ouvrière ; la deuxième, à partir des années cinquante, la plus forte et la plus durable est celle réalisée par les enseignants : instituteurs et maîtres secondaires constituent depuis 1958 le quart de la Députation jurassienne. Au moment où le nombre des ouvriers retombait, les employés et fonctionnaires des services publics (CFF, PTT, communes) prenaient la relève, alors que depuis 1946 étaient apparus quelques cadres de l'industrie et du commerce.

Le recul des indépendants affecte toutes les catégories, mais jusqu'aux élections de 1974, il semblait que les chefs d'entreprises et les agriculteurs résistaient mieux que les avocats-notaires ou les artisans et commerçants. Quant aux secrétaires syndicaux, il faut relever leur absence de la Députation jurassienne depuis bientôt vingt ans.

### 3. Partis et professions

La composition socio-professionnelle des députations de parti, telle qu'elle nous est donnée par le tableau ci-après, permet des comparaisons et des constatations intéressantes.

Tableau V Composition socio-professionnelle par partis (en %)

Professions	PAB	PSJ	PLR	PDC	A	B
<b>I. Indépendants</b>	85	14,5	65	71	58	63,5
1. Chefs d'entreprises	2,5	3,5	23	19,5	14,5	16,5
2. Commerçants, artisans	15	11	10	13	11	10,5
3. Agriculteurs	57,5	—	9	22,5	19	20
4. Professions libérales	10	—	23	16	13,5	16,5
<b>II. Salariés</b>	12,5	65,5	35	24	35,5	31,5
1. Enseignants	5	18	19	6	13	13
2. Administration (CFF, PTT, communes)	5	13	10	8	9	7
3. Cadres du secteur privé	2,5	5,5	6	5	5	4
4. Ouvriers et employés	—	29	—	5	8,5	7,5
<b>III. Professions « politiques »</b>	—	20	—	5	6	4,5
1. Secrétaires syndicaux	—	20	—	—	5	3,5
2. Rédacteurs, secrétaire ADIJ	—	—	—	5	1	1
<b>IV. Divers (étudiant)</b>	2,5	—	—	—	0,5	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
A : 226 députés. B : 14 députations élues (461 unités)						

On peut légitimement inclure le groupe « professions politiques », dont on a donné les caractéristiques plus haut, dans la catégorie des salariés qui ainsi forment les  $\frac{2}{5}$  des 226 députés. Les indépendants, majoritaires dans l'ensemble ( $\frac{3}{5}$ ), le sont également dans les fractions radicales ( $\frac{2}{3}$ ), démo-chrétienne ( $\frac{3}{4}$ ) et paysanne ( $\frac{5}{6}$ ). A l'inverse, ils sont une minorité parmi les députés socialistes, dont les  $\frac{5}{6}$  exercent une profession salariée. La netteté du clivage entre parlementaires socialistes et députés des partis bourgeois ne doit toutefois pas conduire le lecteur à des conclusions hâtives. Si elle est significative d'une opposition sociale et des limites de l'interclassisme prôné tant par les radicaux que par les démo-chrétiens, elle sous-estime certainement l'implantation des partis traditionnels dans les milieux salariés, telle qu'une analyse sociologique des électorsats la ferait apparaître. Une observation plus détaillée des qua-

tre fractions politiques accuse les traits spécifiques de chacune et permet de différencier celles des partis bourgeois. La représentation du PAB ne fait pas mentir son étiquette, puisque les agriculteurs sont la majorité, les arts et métiers relativement bien représentés et les professions libérales y figurent. La proportion des salariés est faible et le monde industriel, tant ouvrier que patronal, sans porte-parole.

Le fort pourcentage des chefs d'entreprises et des membres de professions libérales font apparaître la députation radicale comme une émanation de la bourgeoisie industrielle et des couches aisées de la population. Le reste de la fraction serait plus représentatif des classes moyennes : agriculteurs, artisans et commerçants d'une part, fonctionnaires, cadres d'entreprises privées, mais surtout enseignants d'autre part. Par contre, aucun ouvrier n'a été élu sur une liste radicale. Si en 1922, la dépu-

tation libérale ne comptait qu'un salarié sur quatorze, depuis 1970 les indépendants y sont majorisés.

Parmi les parlementaires conservateurs, les salariés ont toujours été très minoritaires, sauf en 1958, et en 1974 si on inclut les élus chrétiens-sociaux indépendants, deux enseignants. Pourtant, le caractère pluraliste de la députation démo-chrétienne est plus accentué que chez les libéraux. La répartition plus équilibrée des métiers indépendants et la présence de quelques ouvriers au sein de cette fraction le confirment. A relever

la forte proportion d'agriculteurs qui, jusqu'en 1950, constituaient le tiers, voire la moitié des élus catholiques.

Visage très différent que celui de la députation socialiste ! Aucun avocat, aucun médecin, aucun agriculteur ! Les mandataires socialistes se recrutent essentiellement parmi les ouvriers et employés, les permanents syndicaux, les enseignants et les fonctionnaires. Quant aux quelques fabricants, artisans, commerçants ou représentants, la plupart sont d'anciens ouvriers ayant acquis une position indépendante.

### III. Répartition géographique

L'introduction de la RP en 1922 n'a pas sensiblement modifié le comportement de l'électorat concernant le choix de ses députés. Comme sous le régime du système majoritaire, les centres et les grands bourgs sont doublement favorisés : par le nombre des votants et par le personnel politique potentiel. Si les listes électorales tiennent compte d'une pondération régionale, les résultats obtenus démontrent que le réflexe local joue parfois à l'encontre de la discipline partisane. Seule une analyse détaillée pourrait préciser ces influences d'où les préoccupations économiques ne sont pas absentes. La représentation communale est un élément important dans la vie parlementaire : il importe donc d'en relever les principaux aspects.

#### 1. Importance de la taille des communes

La répartition des députés d'après leur lieu de résidence permet d'établir six

catégories de communes<sup>8</sup> :

Nombre de députés	Communes	Total des députés
plus de 10	5	77
de 5 à 9	7	44
de 3 à 4	9	30
2	20	40
1	33	33
0	71	0
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>224</b>

Il ressort de ce tableau que près de la moitié des communes jurassiennes n'ont jamais eu de député entre 1922 et 1974. La première explication de ce phénomène est donnée par la taille des communes. Si on classe d'après le nombre de leurs habitants et non plus d'après le nombre de leurs députés, on obtient un tableau où l'on retrouve approximativement les mêmes catégories :

Grandeur	Communes		Députés	
	Nombre	%	Nombre	%
Plus de 5000	5	3	77	34
2000 à 5000	6	4	38	17
1000 à 2000	25	17	49	22
500 à 1000	31	22	32	14
moins de 500	78	54	28	13
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>

<sup>8</sup> Sur les 226 députés, deux seulement étaient domiciliés hors du Jura : Graedel et Giroud.

Comme il y a 224 députés ayant résidé dans le Jura et que l'on compte 145 communes, théoriquement chacune d'elle devrait avoir fourni un ou deux députés. Effectivement, les municipalités qui ont de 500 à 1000 habitants ont statistiquement chacune un parlementaire et celles de la catégorie supérieure deux. En revanche, les onze plus grandes agglomérations sont largement favorisées puisqu'elles détiennent 51 % de la députation et les cinq localités les plus peuplées même le tiers à elles seules. A l'inverse, les petits villages sont très nettement sous-représentés.

Cependant, le critère statistique ne suffit pas pour expliquer les inégalités entre les communes jurassiennes. En effet, cinq des 25 localités de 1000 à 2000 habitants — Villeret, Courfaivre, Les Bois, Grellingue et Saicourt — n'ont pas eu de représentants au Grand Conseil bernois pendant la période considérée. Inversement, cinq communes de moins de 500 habitants — Plagne, Nods, Belprahon, Bourrignon et Undervelier — en ont eu deux, parfois de la même famille.

La taille d'une commune n'est donc pas un facteur absolu : sa représentation au parlement dépend dans une large mesure des personnalités qui briguent un mandat. Si l'on reporte le domicile des députés sur la carte, on ne constate pas de « vide » significatif, sauf peut-être pour le haut du Val-Terbi et le Clos-du-Doubs sans Saint-Ursanne. Les centres administratifs ou économiques s'y détachent avec netteté comme aussi les voies de circulation où se trouvent les grands bourgs.

## 2. Districts polarisés et non polarisés

L'approche globale de la représentation des communes ne permet pas de saisir toutes les nuances régionales. Le district offre un cadre plus approprié qui confirme d'ailleurs les données générales. Ainsi plus il y a de grandes communes et plus la répartition des députés est équilibrée. Dans le district de Courtelary, il n'y en a que 4 sur 14 qui n'ont pas eu de députés alors qu'à Moutier la proportion est de 20 sur 34. Ce phénomène est illustré par le tableau ci-après :

Tableau VI Répartition des députés d'après leur commune de domicile

Districts	Communes			Députés			
	Total	avec député	sans député	Total	Dans les chefs-lieux	Dans les communes en ayant 3 et plus	
Courtelary	18	14	4	51	Courtelary 2	Tramelan 15	
						Saint-Imier 14	
						Corgémont 3	
						Cormoret 3	
Delémont	23	11	12	39	Delémont 18	Courtételle 5	
						Bassecourt 4	
Fr.-Montagnes	17	7	10	15	Saignelégier 5	Les Breuleux 4	
Laufon	12	6	6	16	Laufon 8	Liesberg 3	
Moutier	34	14	20	50	Moutier 11	Courrendlin 8	
						Reconvilier 7	
						Tavannes 5	
						Court 3	
						Crémines 3	
La Neuveville	5	4	1	11	La Neuveville 6		
Porrentruy	36	18	18	44	Porrentruy 19	Courgenay 4	
						Chevenez 3	
Jura	145	74	71	226	7 communes 69	15 communes 84	

# Renforcez votre portefeuille-titres avec des obligations de caisse UBS.

**N**ous vous informerons en détail sur  
cette forme de placement à moyen terme.  
Passez nous voir à l'occasion.



Union de Banques Suisses



1701

PORRENTROY

8, rue Traversière

Tél. 066 65 12 41

## Verreries de Moutier SA

MOUTIER

Tél. 032 93 32 42

FABRIQUE DE VERRE A VITRES  
avec procédé suisse  
DE FUSION ÉLECTRIQUE

En vente chez les grossistes

## Verres Industriels SA

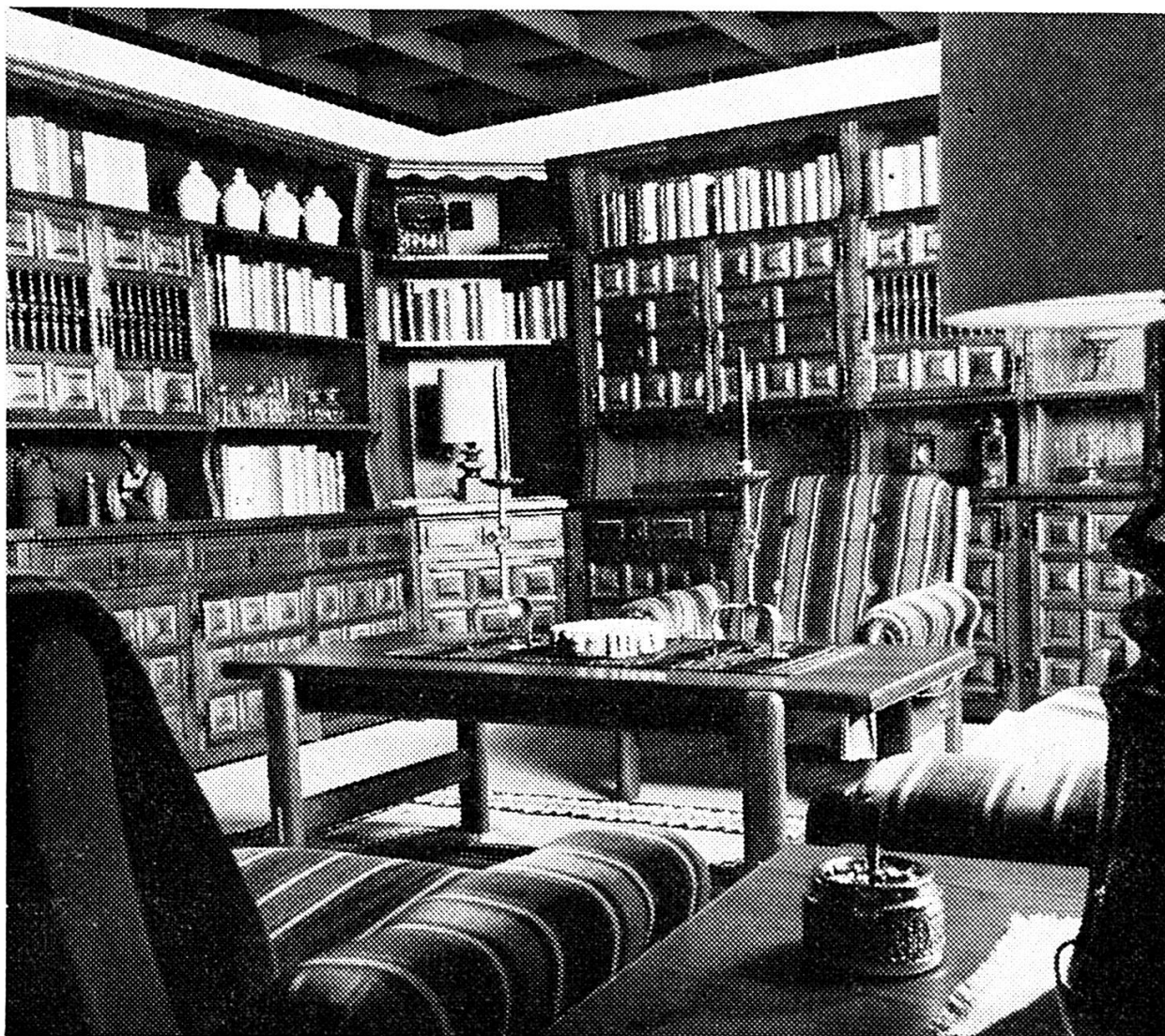
MOUTIER

Tél. 032 93 32 44

Fabrication de verres spéciaux

1681

# Le plus beau des loisirs: meubler son intérieur



**Pfister**  
ameublements sa

«Le monde fascinant  
du beau meuble»



Fabrique-exposition  
**SUHR**  Aarau



D'emblée une remarque s'impose : les députés, domiciliés dans les quatre villes historiques constituent la moitié de la représentation de leurs districts respectifs :

La Neuveville	6 députés sur 11
Laufon	8 députés sur 16
Delémont	18 députés sur 39
Porrentruy	19 députés sur 44

Comme la ville polarise l'activité socio-économique du district, elle concentre également les fonctions politiques, ce qui se retrouve d'ailleurs dans les professions des députés.

Dans les trois autres districts, en revanche, le chef-lieu administratif à beaucoup moins d'importance. A Courtelary, les deux grands bourgs de Saint-Imier et Tramelan s'arrogent la moitié de la députation où les horlogers, les fabricants et les secrétaires syndicaux dominant. Dans les Franches-Montagnes, Les Breuleux rivalise avec Saignelégier. Dans la Prévôté, Courrendlin, Reconvilier et Tavanne ont deux fois plus de représentants que Moutier et ces quatre localités totalisent les  $\frac{3}{5}$  des 50 députés du district.

#### IV. Age des députés, durée de leur mandat et renouvellement

##### 1. Age des députés

Sur les 461 mandats attribués aux représentants du Jura plus de la moitié revinrent à des députés de moins de 50 ans. Les quadragénaires sont les mieux représentés puisqu'ils détiennent plus du tiers

des mandats. Les quinquagénaires (un bon quart) devancent de peu les « jeunes », les moins de quarante ans (près d'un quart). Les sexagénaires ne forment que le dixième des élus. Quatre députés seulement étaient septuagénaires à leur entrée en fonction.

Tableau VII Répartition des députés par classes d'âge

Année	► 30	31-40	41-45	46-50	51-55	56-65	66 ►	
1922	2	8	8	8	4	8	1	39
1926	1	8	8	5	6	7	4	39
1930	1	7	6	9	3	7	6	39
1934	—	8	7	8	7	8	—	38
1938	1	3	9	2	10	5	1	31
1942	—	4	4	9	3	9	1	30
1946	1	6	3	5	9	5	1	30
1950	1	11	7	4	3	4	—	30
1954	1	12	5	3	4	6	—	31
1958	2	8	7	4	2	7	1	31
1962	1	4	9	7	2	7	1	31
1966	1	2	3	11	7	7	—	31
1970	4	5	3	4	8	6	1	31
1974	4	5	3	7	5	6	—	30
Total	20	91	82	86	73	92	17	461
en %	4,3	19,7	17,8	18,6	15,8	20	3,7	100

La moyenne d'âge de la députation a varié : de 47 ans en 1922, elle dépasse de peu les cinquante ans en 1930 et 1942 ; tombée à 44 ans en 1950, elle

remonte à 49 en 1966, puis redescend à 46 en 1974. L'évolution des classes d'âge fait apparaître des fluctuations plus importantes.

Sur l'ensemble des mandats (461), les députés d'âge mûr (41 à 60 ans) en détiennent la grande majorité (64 %), les jeunes (jusqu'à 40 ans) le quart et les vieux (plus de 60 ans) à peine un huitième. Entre 1922 et 1974, la grandeur relative de ces classes subit des variations assez importantes, mais elles restent toujours dans le même ordre. A chaque élection, les députés d'âge mûr forment la majorité de la députation avec un minimum de 48 % en 1954 et des pointes de 77 à 80 % en 1938 et 1966. Les moins de 40 ans — un quart en 1922 — commencent par diminuer jusqu'en 1942 (13 %) ; après une remontée spectaculaire en 1950 et 1954 à plus de

40 %, ils retombent à 10 % en 1966, puis se rétablissent à 30 % en 1970 et 1974. La courbe des vieux députés fluctue entre 10 et 20 %, sauf en 1950, année où la Députation jurassienne ne compte aucun élu ayant dépassé la soixantaine.

## 2. Durée du mandat

Au cours des 13 législatures de mai 1922 à avril 1974, donc sans les nouveaux élus de 1974, 214 députés ont rempli les 431 mandats disponibles. Cela représente en moyenne 2 législatures ou 8 ans par député. Mais cette durée est théorique comme le montre le tableau suivant :

Tableau VIII **Durée de l'exercice du mandat des députés**

Nombre d'années (nombre de législatures)	Députés	
	nombre	en %
1 à 4 ans (une)	69	32,2
5 à 8 ans (deux)	62	29
9 à 12 ans (trois)	31	14,5
13 à 16 ans (quatre)	24	11,2
17 à 20 ans (cinq)	12	5,6
plus de 20 ans (six et plus)	16	7,5
Total	214	100

Plus de 60 % des députés sont en dessous de la moyenne. Un tiers n'ont occupé leur fauteuil que pendant une période législative ou même moins. La majorité des élus sont restés en fonction entre 5 et 16 ans, soit de 2 à 4 législatures. Certains députés ont fait de longues carrières parlementaires : 12 ont siégé une vingtaine d'années et 16 six législatures et plus. Le record de longévité appartient à Joseph Boinay (42 ans, dont 38 sous le système majoritaire) qui devance de peu Jules Schlappach (41 ans, 10 législatures consécutives depuis l'introduction de la RP). A l'autre extrême si situent des élus qui n'ont assisté qu'à une ou deux sessions. A noter deux cas particuliers : en 1930, Léopold Christe (PSJ, Porrentruy), élu

par le peuple a vu son élection invalidée par le Grand Conseil pour incomptabilité, parce qu'il était maître d'application ; en 1957, Rémy Eschmann (PDC, Delémont), premier des viennent-ensuite, a refusé le siège laissé vacant par le décès de B. Ackermann, car il venait de quitter le PDC pour fonder le PCSI.

## 3. Renouvellement de la députation

Pour apprécier l'ampleur du renouvellement de la Députation jurassienne d'une législature à l'autre, on comparera lors de chaque élection les candidats élus aux députés sortants d'une part, la nouvelle députation à celle du début de la législature précédente d'autre part.

Tableau IX **Renouvellement de la Députation jurassienne**

Année d'élections	Mandats	Candidats élus						
		Sortants			Nouveaux 1		Nouveaux 2	
		A	B	Total	Nombre	en %	Nombre	en %
1922	39	18	4	22	17	43,6	21	53,8
1926	39	20	7	27	12	30,8	19	48,7
1930	39	22	6	28	11	28,2	17	43,6
1934	38	18	4	22	16	42,1	20	52,6
1938	31	15	8	23	8	25,8	16	51,6
1942	30	19	3	22	8	26,6	11	36,6
1946	30	17	1	18	12	40	13	43,3
1950	30	17	6	13	17	56,6	23	76,6
1954	31	14	7	21	10	32,3	17	54,8
1958	31	17	2	19	12	38,7	14	45,2
1962	31	12	7	19	12	38,7	19	61,3
1966	31	20	3	23	8	25,8	11	35,5
1970	31	16	3	19	12	38,7	15	48,4
1974	30	12	4	16	14	46,7	18	60

A : députés élus ou réélus lors de la consultation précédente.  
 B : députés entrés en fonction lors de la législature précédente.  
 Nouveaux 1 : nouveaux députés.  
 Nouveaux 2 : B + Nouveaux 1.

Dans le premier cas, on constate que chaque consultation amène en moyenne un bon tiers de nouveaux élus, mais cela peut varier de 25 % (1938, 1942 et 1946) à plus de 50 % (1950). D'ailleurs les tableaux synoptiques (voir annexes) montrent que la Députation jurassienne est presque complètement renouvelée toutes les trois législatures.

### Conclusion

L'analyse statistique élémentaire de la Députation jurassienne de 1922 à 1974 apporte des éléments indispensables à la connaissance de la vie politique jurassienne. Il convient donc d'en dresser un premier bilan.

Concernant la composition partisane, les deux partis « historiques » — PLR et PDC — dominant toujours la scène politique, surtout dans le Jura-Nord, et prolongent dans une certaine mesure les luttes partisans du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les deux nouveaux partis — PSJ et PAB — se

La deuxième comparaison, qui tient compte des changements intervenus en cours de législature, révèle que le renouvellement de la députation est en réalité plus important puisqu'il touche un membre sur deux. Son taux n'est que de 36 % en 1938/42 et 1962/66, alors qu'il s'élève jusqu'à 77 % en 1946/50.

sont affirmés au lendemain de la première guerre mondiale, bouleversant les positions acquises principalement dans le Jura-Sud. Ainsi, chaque district présente une identité propre, en rapport avec ses structures socio-économiques. En outre, leur taille n'a pas permis à d'autres formations — hormis les dissidences du PDC et du PLR — de s'affirmer. La relative stabilité de la composition politique de la Députation jurassienne reflète celle du corps électoral : il n'y a pas eu de bouleversements signi-

ficatifs durant la période considérée. Du point de vue socio-professionnel, les milieux indépendants ont gardé la majorité. Mais leur influence tend à diminuer au profit des salariés. Le renversement de tendance qui commence depuis la deuxième guerre mondiale est consécutif aux profondes transformations sociales qui ont déterminé, au tournant du siècle, l'apparition du PSJ et du PAB et qui ont également influencé à la longue le comportement du PLR et du PDC. Cette orientation des différents partis ressort de l'analyse de leur personnel politique.

La répartition géographique de la Députation jurassienne confirme le rôle des villes historiques et des gros bourgs industriels : leur pouvoir politique découle de leur rôle social et de leur poten-

tiel économique. Mais cette tendance à la concentration est contenue par les personnalités issues du monde rural.

Quant au député moyen, il entre vers 45 ans au Grand Conseil et le quitte huit ans après. La rotation est même plus élevée pour la plupart des parlementaires, de telle sorte que la députation est presque renouvelée par moitié à chaque législature. En revanche, le quart des députés a assumé la moitié des mandats.

Cette étude soulève certainement plus de problèmes qu'elle n'en résoud. Si elle excite la curiosité et suscite de nouvelles analyses historiques et sociologiques, elle aura atteint son but. Par une meilleure connaissance de leur passé politique, les Jurassiens pourront mieux maîtriser leur avenir.

# ANNEXES

## A. Répartition des sièges par partis dans les districts

	<i>PAB</i>	<i>PSJ</i>	<i>PLR</i>	<i>PLRI</i>	<i>PDC</i>	<i>PCSI</i>	<i>Total</i>
<b>COURTELARY</b>							
1922-1926	2	3	4				9
1926-1930	1	3	5				9
1930-1934	2	3	4				9
1934-1938	1	4	3				8
1938-1946	1	2	3				6
1946-1950	2	2	2				6
1950-1958	1	3	2				6
1958-1966	2	2	2				6
1966-1974	2	2	1		1		6
1974-1978	1	2	2				5
<b>DELÉMONT</b>							
1922-1926		1	2		3		6
1926-1938	1	1	2		2		6
1938-1950	1	1	1		2		5
1950-1954		2	1		2		5
1954-1958	1	1	1		2		5
1958-1966	1	1	1		1	1	5
1966-1970		2	1		1	1	5
1970-1974	1	1	1		1	1	5
1974-1978	1	1	1		1	2	6
<b>FRANCHES-MONTAGNES</b>							
1922-1942			1		2		3
1942-1946			1		1		2
1946-1950					2		2
1950-1978			1		1		2
<b>LAUFON</b>							
1922-1946			1		2		3
1946-1950		1	1		1		3
1950-1954			1		2		3
1954-1958		1	1		1		3
1958-1978			1		2		3

	<i>PAB</i>	<i>PSJ</i>	<i>PLR</i>	<i>PLRI</i>	<i>PDC</i>	<i>PCSI</i>	<i>Total</i>
<b>MOUTIER</b>							
1922-1926		3	3		2		8
1926-1930	1	2	3		2		8
1930-1934	2	2	2		2		8
1934-1938	2	3	2		1		8
1938-1942	1	2	2		1		6
1942-1946	1	2	2		2		7
1946-1950	2	2	2		1		7
1950-1958	2	3	1		1		7
1958-1966	1	3	2		1		7
1966-1978	2	2	1	1	1		7
<b>LA NEUVEVILLE</b>							
1922-1930	2						2
1930-1934	1		1				2
1934-1942	2						2
1942-1950	1						1
1950-1954			1				1
1954-1978	1		1				2
<b>PORRENTROY</b>							
1922-1930	1		3		4		8
1930-1938	1	1	3		3		8
1938-1942			2		4		6
1946-1950		1	2		3		6
1950-1974			3		3		6
1974-1978		1	2		2		5

## **B. Tableaux synoptiques et listes nominatives**





ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE CONSTRUCTION

# **Parietti & Gindrat SA**

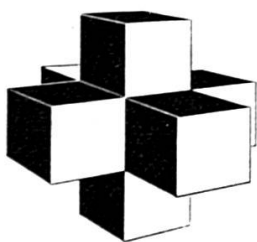
**PORRENTRUY**

**Moutier**

**Boncourt**

1682

# **Aubry Frères SA**



**CWD**

**MONTRES CINY**

WEST END DOGMA

**2725 LE NOIRMONT**

**2726 SAIGNELÉGIER**

**2824 VICQUES**

1693

B 212

# Enfin, un lot SEVA !!



**Le gros lot:  
1/4 de million**

## Tirage 19 décembre

1703

Députation du district de Courtelary (1922-1974)

1. Béguelin Jules-Arthur (1865)	Tramelan-Dessous	Secrétaire ouvrier	PSJ	1914-1930	
2. Berger Paul (1881)	Cormoret	Horloger	PSJ	1926	
3. Bourquin Henri (1876)	Sombeval	Cultivateur	PLR	1926-1930	1933-1938
4. Bueche Louis (1880)	Saint-Imier	Architecte	PLR	1918-1934	
5. Buehler Lucien (1944)	Tramelan	Instituteur	PSJ	1974 ss.	
6. Cattin Edouard (1880)	La Ferrière	Agriculteur	PAB	1918-1925	
7. Chatelain Otto (1906)	Tramelan	Horloger	PSJ	1950-1954	
8. Choffat James (1923)	Tramelan	Industriel	PLR	1954-1958	1961-1962
9. Chopard Auguste (1875)	Cormoret	Horloger	PSJ	1934-1938	
10. Degoumois Francis (1917)	Tramelan	Employé FOMH	PSJ	1947-1950	
11. Delaplace Enoc (1913)	Saint-Imier	Maître secondaire	PSJ	1962-1970	
12. Devain Henri (1912)	La Ferrière	Instituteur	PLR	1962-1966	
13. Favre Jean-Louis (1918)	Saint-Imier	Avocat	PLR	1958-1970	
14. Geiser Henri (1901)	Cortébert	Cultivateur	PAB	1946-1961	
15. Gränicher Paul (1906)	Sonvilier	Horloger	PSJ	1936-1938	
16. Grimm Pierre (1940)	Saint-Imier	Ingénieur physicien	PDC	1966-1971	
17. Grosjean Marc (1885)	Orvin	Cultivateur	PAB	1925-1936	
18. Gsell Roland (1934)	Plagne	Directeur Ecole comm.	PLR	1974 ss.	
19. Haegeli Marc (1905)	Tramelan	Instituteur	PSJ	1962-1974	
20. Haenggeli Arnold (1922)	Saint-Imier	Mandataire commercial	PDC	1971-1974	
21. Jacot Emile (1894)	Sonvilier	Avocat et notaire	PLR	1943-1946	
22. Jolissaint Abel (1892)	Saint-Imier	Notaire	PAB	1930-1934	1936-1937
23. Josi Ernest (1896)	Saint-Imier	Receveur municipal	PLR	1938-1948	
24. Juillard Albert (1895)	Cortébert	Industriel	PLR	1934-1952	
25. Landry Herbert (1910)	La Heutte	Instituteur	PLR	1948-1961	
26. Langel Nicolas (1875)	Courtelary	Monteur de boîtes	PSJ	1924-1926	1926-1938 1940-1942
27. Luterbacher Joseph (1860)	Reuchenette	Industriel	PLR	1918-1933	
28. Monnat Charles (1909)	Renan	Instituteur	PSJ	1962	
29. Monnier Marc (1886)	Saint-Imier	Représentant	PSJ	1926-1940	
30. Monnier Maurice (1877)	Tramelan	Fabricant	PLR	1922-1930	
31. Montandon Ernest (1876)	Saint-Imier	Secrétaire ouvrier	PSJ	1922-1924	
32. Niklès Charles (1914)	Saint-Imier	Agriculteur	PAB	1961-1972	
33. Niklès Jacob (1877)	Saint-Imier	Agriculteur	PAB	1938-1946	
34. Noirjean Aurèle (1913)	Tramelan	Garde forestier	UDC	1972 ss.	
35. Pécaut Ernest (1884)	Sonceboz	Aiguilleur CFF	PSJ	1924-1926	
36. Piguet Henri (1861)	Tramelan	Horloger	PSJ	1930-1934	
37. Renfer Walter (1900)	Corgémont	Cultivateur	PAB	1946-1950	
38. Ribaut Henri (1904)	Courtelary	Instituteur	PAB	1958-1966	
39. Rossel André (1892)	Tramelan	Secrétaire ouvrier	PSJ	1934-1936	
40. Sommer Henri (1926)	Saint-Imier	Administr. postal	PSJ	1970 ss.	
41. Schwaar Didier (1900)	Saint-Imier	Secrétaire FOMH	PSJ	1950-1958	
42. Stähli Roland (1917)	Tramelan	Instituteur	PLR	1970 ss.	
43. Strahm Henri (1884)	Cormoret	Imprimeur	PLR	1918-1943	
44. Villoz Paul (1908)	Plagne	Buraliste postal	PLR	1952-1954	
45. Voisin César (1909)	Corgémont	Agriculteur	PAB	1966-1974	
46. Voisin Oscar (1873)	Corgémont	Agriculteur	PAB	1937-1938	
47. Vuille Ernest (1878)	Tramelan	Fabricant	PSJ	1918-1924	1938-1947
48. Vuilleumier Aurèle (1881)	Tramelan	Fabricant	PLR	1930-1934	
49. Vuilleumier René (1900)	Tramelan	Horloger	PSJ	1950-1962	
50. Weibel Henri (1899)	Saint-Imier	Instituteur	PSJ	1942-1950	1954-1962
51. Vuilleumier Henri-Joël (1867)	Tramelan	Agriculteur	PAB	1922-1926	

Députation du district de Delémont (1922-1974)

276

1922	Rebetez J.	Friedli A.	Gobat S.	Membrez F.	Choffat L.	Hennet Ch.
23	↓	↓	↓	↓	↓	↓
24	Zumstein J.	↓	↓	↓	Ackermann A.	Bolli J.
25	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1926	Juillerat Arn.	↓	Boéchat Ch.	↓	↓	Comte C.
27	↓	↓	↓	↓	↓	↓
28	↓	Mœckli G.	↓	Chételat J.	↓	↓
29	↓	↓	↓	↓	Chavanne A.	↓
1930	↓	Bürki C.	↓	↓	↓	↓
31	↓	Terrier A.	↓	↓	↓	↓
32	↓	↓	↓	↓	↓	↓
33	↓	Willemain A.	Odiet R.	↓	↓	↓
1934	↓	↓	↓	↓	↓	↓
35	↓	↓	↓	↓	↓	↓
36	↓	↓	↓	↓	↓	↓
37	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1938	↓	↓	↓	↓	↓	↓
39	↓	↓	↓	↓	↓	↓
40	↓	↓	↓	↓	↓	↓
41	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1942	↓	↓	↓	↓	↓	↓
43	↓	↓	↓	↓	↓	↓
44	↓	↓	↓	↓	↓	↓
45	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1946	↓	↓	↓	↓	↓	↓
47	↓	↓	↓	↓	↓	↓
48	↓	↓	↓	↓	↓	↓
49	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1950	↓	↓	↓	↓	↓	↓
51	↓	↓	↓	↓	↓	↓
52	↓	↓	↓	↓	↓	↓
53	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1954	↓	↓	↓	↓	↓	↓
55	↓	↓	↓	↓	↓	↓
56	↓	↓	↓	↓	↓	↓
57	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1958	↓	↓	↓	↓	↓	↓
59	↓	↓	↓	↓	↓	↓
60	↓	↓	↓	↓	↓	↓
61	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1962	↓	↓	↓	↓	↓	↓
63	↓	↓	↓	↓	↓	↓
64	↓	↓	↓	↓	↓	↓
65	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1966	↓	↓	↓	↓	↓	↓
67	↓	↓	↓	↓	↓	↓
68	↓	↓	↓	↓	↓	↓
69	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1970	↓	↓	↓	↓	↓	↓
71	↓	↓	↓	↓	↓	↓
72	↓	↓	↓	↓	↓	↓
73	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1974	↓	↓	↓	↓	↓	↓
75	↓	↓	↓	↓	↓	↓

Députation du district de Delémont (1922-1974)

1. Ackermann Albert (1869)	Bourrignon	Agriculteur	PDC	1926-1938	
2. Ackermann Bernard (1907)	Bourrignon	Agriculteur	PDC	1950-1957	
3. Boéchat Charles (1887)	Delémont	Imprimeur	PLR	1930-1942	
4. Bolli Jacques (1881)	Delémont	Comptable	PLR	1926-1929	
5. Broquet Paul (1925)	Movelier	Commerçant	PLR	1962-1966	1974 ss.
6. Bürki Christian (1888)	Delémont	Aubergiste	PSJ	1935-1937	
7. Chatelain Jean-Pierre (1916)	Delémont	Avocat et notaire	PLR	1950-1961	
8. Chavanne Albert (1899)	Glovelier	Négociant	PDC	1938-1950	
9. Chételat Joseph (1895)	Courtételle	Agriculteur	PDC	1934-1954	
10. Choffat Léon (1887)	Delémont	Vétérinaire	PDC	1922-1926	
11. Comte Camille (1893)	Courtételle	Entrepreneur	PLR	1929-1935	
12. Feune Gilbert (1913)	Delémont	Typographe	PSJ	1952-1954	
13. Fleury Charles (1918)	Courroux	Ouvrier	PDC	1954 ss.	
14. Friedli Arnold (1873)	Delémont	Commiss. de police	PSJ	1922-1932	
15. Gassmann Pierre (1932)	Delémont	Instituteur	PSJ	1962-1972	
16. Gehler Paul (1921)	Bassecourt	Médecin	PAB	1970 ss	
17. Gobat Serge (1885)	Delémont	Avocat	PLR	1910-1930	
18. Gury Michel (1939)	Vicques	Instituteur	PCSI	1974 ss.	
19. Haas Jean (1922)	Delémont	Contremaître	PSJ	1969-1970	
20. Hennet Charles (1873)	Delémont	Représentant	PLR	1922-1926	
21. Hennet Georges (1927)	Courtételle	Contremaître	PSJ	1972 ss.	
22. Hertzeisen Alfred (1897)	Bassecourt	Meunier	PAB	1938-1947	
23. Jardin Roger (1919)	Delémont	Directeur Ecole prof.	PLR	1966-1974	
24. Joliat Germain (1924)	Courtételle	Ouvrier	PDC	1957-1958	
25. Juillierat Arnold (1883)	Undervelier	Cultivateur	PAB	1928-1937	
26. Juillierat Arthur (1918)	Undervelier	Agriculteur	PAB	1947-1950	1954-1960
27. Koller Armand (1918)	Bassecourt	Vétérinaire	PAB	1960-1966	
28. Lehmann Hans (1907)	Delémont	Contremaître	PLR	1961-1962	
29. Membrez François (1860)	Courtételle	Agriculteur	PDC	1922-1934	
30. Mertenat Charles (1910)	Soyhières	Représentant	PSJ	1950-1952	
31. Mœckli Georges (1889)	Delémont	Maître secondaire	PSJ	1932-1935	
32. Odiet Robert (1883)	Pleigne	Cultivateur	PLR	1935-1938	1942-1950
33. Rebetez Joseph (1874)	Bassecourt	Directeur	PDC	1921-1926	
34. Schaffner Adrien (1925)	Delémont	Prof. Ecole comm.	PCSI	1974 ss.	
35. Schaffter Joseph (1914)	Delémont	Instituteur	PCSI	1958-1974	
36. Schindelholz Théodore (1886)	Delémont	Industriel	PAB	1937-1938	
37. Terrier Arthur (1883)	Delémont	Caissier FOMH	PSJ	1937-1942	
38. Willemain André (1910)	Courroux	Employé	PSJ	1942-1962	1966-1968
39. Zumstein Jean (1893)	Soyhières	Cultivateur	PAB	1926-1928	



### Députation du district de La Neuveville (1922-1974)

1. Bourguignon Henri (1873)	La Neuveville	Négociant	PAB	1926-1930
2. Decrauzat Jean-Jacques (1893)	Lamboing	Meunier	PAB	1954-1958
3. Erard Francis (1935)	Nods	Instituteur	PLR	1970-1974
4. Giauque Albert (1925)	Prêles	Entrepreneur	PLR	1974 ss.
5. Giauque Arthur (1883)	Prêles	Charpentier	PAB	1934-1950
6. Imhof Frédéric (1886)	La Neuveville	Fonctionnaire PTT	PAB	1936-1942
7. Nahrath Charles (1906)	La Neuveville	Avocat	PLR	1950-1970
8. Nahrath Gustave (1874)	La Neuveville	Avocat	PLR	1930-1934
9. Rollier Albert (1871)	La Neuveville	Agriculteur	PAB	1919-1936
10. Rollier Fernand (1917)	Nods	Agriculteur	PAB	1958 ss.
11. Scheurer Frédéric (1877)	La Neuveville	Professeur	PAB	1922-1926

### Députation du district des Franches-Montagnes (1922-1974)

1. Aubry André (1930)	Les Embois	Hôtelier	PLR	1969-1970
2. Baume Alfred (1886)	Les Breuleux	Agriculteur	PDC	1930-1934
3. Beuret Charles (1857)	Le Bémont	Agriculteur	PDC	1906-1930
4. Biétry Joseph (1927)	Les Enfers	Assistant social	PLR	1974 ss.
5. Bouchat Emile (1880)	Saignelégier	Avocat et notaire	PLR	1922-1946
6. Bouverat Achille (1887)	Les Breuleux	Fabricant	PDC	1934-1942
7. Cattin André (1921)	Saignelégier	Avocat	PDC	1958 ss.
8. Cattin Roger (1908)	Les Breuleux	Secrétaire communal	PDC	1950-1953
9. Chapuis Georges (1908)	Le Noirmont	Instituteur	PLR	1970-1974
10. Jobin Marc (1911)	Saignelégier	Avocat et notaire	PDC	1947-1950
11. Maître Maurice (1892)	Le Noirmont	Fabricant	PDC	1926-1934
12. Marchand Joseph (1910)	Saignelégier	Secrétaire-caissier	PLR	1950-1954
13. Péquignot Maurice (1918)	Saignelégier	Instituteur	PLR	1954-1969
14. Queloz Léon (1893)	Saint-Brais	Cultivateur	PDC	1934-1947
15. Triponez Paul (1874)	Les Breuleux	Fabricant	PDC	1917-1926

### Députation du district de Laufon (1922-1974)

1. Cueni Julius (1889)	Blauen/Zwingen	Instituteur	PLR	1922-1946
2. Gerster Guido (1893)	Laufen	Directeur	PDC	1922-1930
3. Grun Hugo (1931)	Liesberg	Garagiste	PDC	1970 ss.
4. Hof Friedrich (1935)	Laufen	Directeur	PDC	1970 ss.
5. Hueber Alfred (1906)	Liesberg	Instituteur	PDC	1942-1950
6. Hueber Joseph (1875)	Zwingen	Agriculteur	PDC	1930-1934
7. Imhof Wilhelm (1869)	Laufen	Agriculteur	PDC	1922-1946
8. Jeisy Walter (1917)	Blauen	Agriculteur	PDC	1950-1954
9. Kressig Armand (1920)	Laufen	Ménusier	PDC	1958-1970
10. Nussbaumer Camille (1901)	Liesberg	Avocat	PDC	1934-1942
11. Schmidlin Otto (1892)	Laufen	Avocat	PLR	1946-1962
12. Schmidlin Rudolf (1930)	Laufen	Technicien	PLR	1974 ss.
13. Staub-Kästli Werner (1914)	Duggingen	Instituteur	PSJ	1946-1950
14. Thomann Alfred (1909)	Röschenz	Tailleur de pierres	PDC	1962-1970
15. Weber Max (1901)	Laufen	Agriculteur	PLR	1962-1974
16. Weibel Rainer (1921)	Laufen	Directeur	PDC	1950-1958





Députation du district de Moutier (1922-1974)

1. Bechler Paul (1864)	Moutier	Négociant	PLR	1912-1930			
2. Berberat Jean-Louis (1944)	Lajoux	Secrétaire communal	PDC	1970 ss.			
3. Beuchat Erwin (1933)	Moutier	Insp. d'assurances	PSJ	1970-1974			
4. Blanchard René (1913)	Malleray	Agriculteur	PAB	1970 ss.			
5. Boillat Germain (1892)	Reconvilier	Négociant	PLR	1947-1950			
6. Brahier Gaston (1927)	Courrendlin	Instituteur	PLR	1958-1966			
7. Brahier Maurice (1918)	Moutier	Avocat	PDC	1950-1958			
8. Brahier Paul (1888)	Lajoux	Industriel	PDC	1926-1939			
9. Bratschi Fritz (1868)	Reconvilier	Tailleur	PSJ	1918-1930			
10. Burkhalter Otto (1912)	Tavannes	Imprimeur	PAB	1950-1958			
11. Cléménçon Georges (1886)	Grandval	Fabricant	PSJ	1918-1925			
12. Comte Ernest (1906)	Courrendlin	Ouvrier	PSJ	1948-1954	56-58	60-62	63-66
13. Cortat Joseph (1876)	Courrendlin	Agriculteur	PDC	1902-1926			
14. Diacon Georges (1910)	Moutier	Secrétaire FOBB	PSJ	1946-1948			
15. Ernst Edmond (1887)	Moutier	Secrétaire ouvrier	PSJ	1922-1924			
16. Fähndrich Charles (1891)	Courrendlin	Officier d'état civil	PDC	1939-1946			
17. Favre Henri-Louis (1920)	Reconvilier	Directeur Ecole sec.	PLR	1974 ss.			
18. Flotront Charles (1903)	Bévilard	Horloger	PSJ	1951-1953			
19. Fridez Edmond (1928)	Courrendlin	Chef de gare	PSJ	1970-1974			
20. Gehler Jean-Paul (1951)	Reconvilier	Etudiant en droit	UDC	1974 ss.			
21. Gerber Johann (1875)	Tavannes	Agriculteur	PAB	1934-1938			
22. Gigandet Jacques (1922)	Les Genevez	Avocat et notaire	PDC	1958-1970			
23. Girod Henri (1900)	Reconvilier	Employé FOMH	PSJ	1950-1951			
24. Giroud Emile (1896)	Berne	Secrétaire FOMH	PSJ	1934-1946	1952-1956		
25. Gobat Armand (1912)	Tavannes	Maitre secondaire	PSJ	1958-1970	1974 ss.		
26. Gobat William (1910)	Crémines	Agriculteur	PAB	1946-1950			
27. Grädel Adolphe (1902)	Berne	Secrétaire FOMH	PSJ	1946-1952			
28. Graf Frédéric (1907)	Moutier	Typographe	PSJ	1962-1963			
29. Hauri Fritz (1928)	Moutier	Fonctionnaire PTT	PSJ	1953-1960			
30. Houriet Willy (1917)	Belprahon	Agriculteur	PAB	1966-1974			
31. Kloetzli Arthur (1922)	Crémines	Chef de gare	PSJ	1974 ss.			
32. Lardon Paul (1874)	Court	Fabricant	PLR	1911-1934			
33. Marchand Louis (1883)	Court	Horloger	PSJ	1925-1928			
34. Marchand Rémy (1920)	Court	Fabricant	PLR	1962 ss.			
35. Marti Pierre (1905)	Moutier	Ingénieur	PLR	1946-1947			
36. Morand Georges (1918)	Belprahon	Mandataire commercial	PLR	1966-1974			
37. Mosimann Louis (1893)	Moutier	Gérant	PAB	1946-1965			
38. Périnat Gustave (1899)	Courrendlin	Instituteur	PSJ	1930-1942			
39. Raaflaub Robert (1873)	Moutier	Fabricant	PLR	1934-1942			
40. Rätz Otto (1915)	Fornet-Dessous	Agriculteur	PAB	1965-1970			
41. Rebetez Jules (1894)	Reconvilier	Géomètre	PDC	1942-1950			
42. Renggli Martin (1894)	Malleray	Horloger	PSJ	1924-1925			
43. Romy Henri (1882)	Sorvilier	Cultivateur	PAB	1930-1946			
44. Siegenthaler Charles (1872)	Courrendlin	Aubergiste	PAB	1926-1934			
45. Schlappach Jules (1894)	Tavannes	Avocat	PLR	1921-1962			
46. Uebelhardt Gustave (1881)	Tavannes	Horloger	PDC	1922-1934			
47. Walther Meinrad (1892)	Courrendlin	Commerçant	PSJ	1925-1938	1942-1946		
48. Wisard Charles (1928)	Crémines	Buraliste postal	PSJ	1962-1970			
49. Wittwer Rodolphe (1917)	Reconvilier	Employé	PSJ	1954-1962			
50. Wüst Waldemar (1898)	Moutier	Maitre secondaire	PLR	1942-1946			



# NIVAROX S.A.

**Manufacture de spiraux**



**2610 Saint-Imier**

1690

- Pour vos agencements d'intérieur
- Pour vos travaux de menuiserie
- Pour vos devis de construction

faites appel au fabricant spécialisé



Tél. 032 91 31 41

Le produit qui donne confiance

1684

# LE DEMOCRATE

Le plus important  
quotidien jurassien  
vous informe sérieusement  
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA  
Delémont

à votre disposition  
pour tous travaux graphiques

1691

## Députation du district de Porrentruy (1922-1974)

1. Aebi Paul (1894)	Porrentruy	Horticulteur	PLR	1951-1954
2. Amstutz Jean (1882)	Porrentruy	Agriculteur	PAB	1922-1928
3. Artho Antoine (1927)	Boncourt	Sous-directeur	PLR	1974 ss.
4. Boinay Joseph (1850)	Porrentruy	Avocat et notaire	PDC	1882-1926
5. Brody Clément (1859)	Chevenez	Agriculteur	PDC	1922-1934
6. Brody Joseph (1890)	Chevenez	Agriculteur	PDC	1940-1950
7. Chavannes Philomé (1889)	Cœuve	Cultivateur	PLR	1931-1934
8. Choulat Edmond (1880)	Porrentruy	Avocat	PLR	1910-1928
9. Etique Pierre (1945)	Bressaucourt	Maître Ecole prof.	PLR	1970 ss.
10. Gressot Jean (1896)	Porrentruy	Rédacteur	PDC	1926-1940
11. Guenin Charles (1868)	Porrentruy	Hôtelier	PDC	1923-1926
12. Henry Marcel (1884)	Porrentruy	Fonct. postal	PLR	1934-1938
13. Jobin Alcide (1914)	Asuel	Maître scieur	PDC	1950-1958
14. Jobin Xavier (1864)	Porrentruy	Avocat	PDC	1901-1922
15. Kohler Simon (1916)	Courgenay	Employé, industriel	PLR	1946-1960
16. Lachat François (1942)	Bonfol	Secr. ADIJ	PDC	1970 ss.
17. Laubscher Arnold (1893)	Fregiécourt	Agriculteur	PAB	1934-1938
18. Maillat Charles (1885)	Porrentruy	Géomètre	PLR	1928-1930
19. Marchand Xavier (1881)	Saint-Ursanne	Hôtelier	PDC	1934-1938
20. Meusy Louis (1866)	Buix	Fabricant	PDC	1906-1930
21. Meyer Jean (1900)	Porrentruy	Avocat	PLR	1930-1931
22. Michel Sylvain (1894)	Courtedoux	Buraliste postal	PDC	1938-1962
23. Miserez Jean (1920)	Porrentruy	Prép. œuvres sociales	PLR	1966-1974
24. Mouche Xavier (1898)	Porrentruy	Notaire	PLR	1934-1938
25. Nappez Jean-Pierre (1859)	Grandfontaine	Cultivateur	PAB	1928-1932
26. Oeuvsray Joseph (1904)	Chevenez	Agriculteur	PDC	1962-1970
27. Parietti Charles (1912)	Porrentruy	Meunier	PLR	1954-1970
28. Périat Ernest (1883)	Fahy	Marchand de vin	PLR	1918-1946
29. Peter Julien (1915)	Bure	Entrepreneur	PLR	1950-1973
30. Petignat Joseph (1918)	Alle	Chef d'atelier	PDC	1962-1966
31. Piquerez Hubert (1909)	Porrentruy	Avocat	PLR	1938-1951
32. Roueche Gustave (1875)	Lugnez	Agriculteur	PLR	1922-1927
33. Stouder Gaston (1906)	Saint-Ursanne	Fabricant	PLR	1960-1966
34. Theurillat Louis (1879)	Porrentruy	Industriel	PDC	1934-1938
35. Vallat Joseph (1907)	Porrentruy	Avocat	PDC	1942-1946
36. Varé François (1875)	Courgenay	Secrétaire communal	PLR	1927-1934
37. Varrin Bernard (1939)	Alle	Fondé de pouvoir	PSJ	1974 ss.
38. Varrin Joseph (1884)	Courgenay	Entrepreneur	PDC	1938-1950
39. Veya Raymond (1918)	Fontenais	Inspect. assurances	PDC	1966-1974
40. Villemain Ernest (1863)	Porrentruy	Notaire	PAB	1932-1934
41. Voisard Oscar (1884)	Fontenais	Typographe	PSJ	1930-1942
42. Voisin Roland (1925)	Porrentruy	Directeur	PDC	1966 ss.
43. Voyame Joseph (1898)	Courgenay	Chef de gare	PDC	1958-1966
44. Wilhelm Jean (1929)	Porrentruy	Rédacteur	PDC	1958-1962

## Table des matières

<b>Introduction</b>	256
<b>I. Composition politique</b>	257
1. Mode de répartition des sièges	258
2. Force parlementaire des partis	259
3. Représentation politique des districts	260
<b>II. Composition socio-professionnelle</b>	261
1. Structure professionnelle	261
2. Evolution et points de rupture	262
3. Partis et professions	263
<b>III. Répartition géographique</b>	265
1. Importance de la taille des communes	265
2. Districts polarisés et non polarisés	266
<b>IV. Age des députés, durée de leur mandat et renouvellement</b>	267
1. Age des députés	267
2. Durée du mandat	268
3. Renouvellement de la députation	268
<b>Conclusion</b>	269
<b>Annexes</b>	
A. Répartition des sièges par partis dans les districts	271
B. Tableaux synoptiques et listes nominatives des députés	273
1. District de Courtelary	274
2. District de Delémont	276
3. Districts des Franches-Montagnes, de Laufen et La Neuveville	278
4. District de Moutier	280
5. District de Porrentruy	282
<b>Tableaux dans le texte</b>	
I. Répartition des sièges par districts	258
II. Composition politique de la Députation jurassienne	259
III. Répartition des sièges par districts et partis	260
IV. Evolution de la structure socio-professionnelle	262
a) Catégories socio-professionnelles	262
b) Professions les plus représentées	263
V. Composition socio-professionnelle par partis	264
VI. Répartition des députés d'après leur commune de domicile	266
VII. Répartition des députés par classes d'âge	267
VIII. Durée de l'exercice du mandat des députés	268
IX. Renouvellement de la Députation jurassienne	269